

Maître Thomas D'JOURNO SELARL EKLAR AVOCATS

Avocat Associé au Barreau de Marseille

43/45 Rue Breteuil - 13006 Marseille

Tél.. : **04.91.37.33.96** - p.vasquez@eklar.com.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE SUR RETABLISSEMENT PERSONNEL



D'UN APPARTEMENT DE TYPE 1 ET D'UN BOX GARAGE

sis à LA CIOTAT (13600)

dans la copropriété dénommée « LE CLOS CARDAMONE »,
quartier des Séveriers, chemin du Roumagoua,

SUR UNE MISE A PRIX DE : 100.000 €

Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères

Visite le Mardi 5 Novembre 2024 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 à 9 h 30

à l'audience du Tribunal Judiciaire de Marseille, au Palais de Justice, Salle n° 8
rez-de-chaussée - 25 Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans la copropriété, dénommée « LE CLOS CARDAMONE » sise sur le territoire de la commune de LA-CIOTAT, (Bouches-du-Rhône), quartier des

Séveriers, Lieudit la Salle en bordure de l'Avenue de la Tèse, faisant angle avec le chemin du Roumagoua, Figurant au cadastre de ladite Commune de la manière suivante :

Section CD numéro 2043 pour une contenance de 36 a 90 ca,

Section CD numéro 2134 pour une contenance de 5 ca,
Section CD n° 2136 pour une contenance de 7 ca,
Soit une contenance totale de 37 a 02 ca.

Le lot numéro TRENTE (30) :

Un box de garage situé au sous-sol du bâtiment C1 portant le n° 30 sur le plan des sous-sols des bâtiments C1, C2 et C3 annexé au règlement de copropriété et portant le n° 9395 sur le plan ci annexé,

Avec les 15/10.000èmes indivis des parties communes générales de l'ensemble immobilier,

Avec les 44/10.000èmes indivis des parties communes spéciales au bâtiment C1,

Avec les 49/10.000èmes indivis des charges d'ascenseur du bâtiment C1,

Avec les 43/10.000èmes indivis des charges de Hall, Escalier, Minuterie du bâtiment C1,

Avec les 145/10.000èmes indivis des charges d'entretien du sous-sol des bâtiments C1, C2 et C3.

Le lot numéro QUATRE-VINGT-QUINZE (95) :

Un appartement de type 1, situé au 1er étage du bâtiment C1, à droite en sortant de l'ascenseur, portant le n° C1.14 sur le plan ci annexé, comprenant un séjour avec coin cuisine, une salle d'eau avec WC,

Avec les 103/10.000èmes indivis des parties communes générales de l'ensemble immobilier,

Avec les 308/10.000èmes indivis des parties communes spéciales au bâtiment C1,

Avec les 364/10.000èmes indivis des charges d'ascenseur du bâtiment C1.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Commissaire de justice Associée à Marseille, a établi le 6 septembre 2024 le procès-verbal de description du bien annexé au cahier des conditions de vente auquel il convient de se référer pour de plus amples renseignements et aux termes duquel il apparaît que :

LE LOT NUMERO 95 est un appartement de type 1 situé au 1er étage du bâtiment C1 à droite en sortant de l'ascenseur portant le numéro C1.14 comprenant un séjour avec coin cuisine, une salle d'eau avec WC et une chambre.

LE LOT NUMERO 33 est un emplacement de stationnement fermé portant le numéro 95 situé au premier sous-sol du bâtiment C1.

Les lieux semblent inoccupés ; ils sont toutefois encombrés de divers meubles et objets.

De manière générale l'appartement est en bon état hormis les stigmates d'un dégât des eaux relevés dans la salle d'eau ; aucun autre désordre n'est à relever.

Les charges de copropriété s'élèvent à la somme de 200 € par mois.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur Romain PIMPA (RPm2) est annexé au présent. Il stipule une surface Loi Carrez de **32,86 m2.**

La présente vente est poursuivie A LA

REQUETE DE :

Maître Éric VERRECCHIA, Mandataire Judiciaire, domicilié Résidence La Nativité Bâtiment D – 47 Bis A Boulevard Carnot – 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de **Monsieur Thierry Jean-Paul CASTEL** né à Aix-en-Provence (13) le 28 Avril 1970 divorcé de Madame Béatrice Catherine TOSI suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON du 26 mai 2008 et époux en secondes noces de Madame Shirley BONTEMPS avec laquelle il s'est marié à la Bastide des Jourdans (84240) le 20 juin 2015 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître FUENTES, Notaire à la TOUR D'AIGUES le 17 Juin 2015, de nationalité française, demeurant Les Cardamones, Bâtiment C1, Appartement 114, Parc de la Tèse, 108 Chemin de Roumagoua, 13600 LA CIOTAT.

En procédure de rétablissement personnel suivant jugement du Tribunal judiciaire de Marseille du 24 février 2021 (RG n° 11-19-001985).

A ces fonctions nommé par ordonnance de remplacement du 16 Juin 2022 rendue par le Tribunal Judiciaire de Marseille aux lieu et place de Maître Jean-Charles HIDOUX et par jugement de liquidation judiciaire rendu par le Tribunal Judiciaire de Marseille le 1er Février 2023.

Agissant en vertu :

D'un jugement en date du 22 Mai 2024 du Tribunal Judiciaire de Marseille publié au 3ème bureau du service de Publicité Foncière de Marseille le 18 juillet 2024 volume 2024 S n° 00189.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Maître Eric VERRECCHIA, mandataire Judiciaire.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE

Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 Marseille – Téléphone : 04.91.37.33.96. **le mardi, mercredi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 exclusivement.**

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13h 30 à 16 h 30.

Le 02 Octobre 2024,

Me Thomas D'JOURNO
Avocat